



# Que se passe-t-il à Feigères?

Bulletin de mai 2016 • N° 05

Photo © Béatriz Mayoraz

## *Le Salève, une montagne insolite qui gagne à être connue*

Le Salève est une montagne de Haute-Savoie qui culmine à 1 379 m d'altitude. Véritable promontoire au-dessus du Bassin genevois, il est un chaînon isolé du Jura.

Exceptionnel grâce à sa relation à l'Homme, ancienne et riche, **il est au centre d'un vaste territoire où vivent plus de sept cent mille personnes** à Genève, Annemasse, Saint-Julien, Cruseilles ou dans les communes rurales du piémont.

Dans les villages et les nombreux hameaux ruraux vit une population croissante composée en partie de travailleurs frontaliers. Une agriculture dynamique y modèle des paysages protégés reconnus d'intérêt national.

**Il présente la particularité d'offrir des espaces naturels préservés, de magnifiques panoramas sur les Alpes et le Jura, une grande diversité de sports et loisirs :** la randonnée pédestre avec plus de 250 kilomètres de sentiers balisés, le VTT, le parapente, l'escalade, la spéléologie, le cyclotourisme, le modélisme, et l'hiver place aux raquettes à neige, au ski de fond et au ski de piste (une remontée mécanique pour débutants)... au col de la Croisette.

Le saviez-vous ? **Le Salève est le lieu historique de naissance de l'escalade, appelée ici la varappe** ; ce terme « varappe », qui fait désormais partie du langage courant, est directement tiré du nom de deux couloirs rocheux du Salève, la Grande Varappe et la Petite Varappe.

**Le Grand Salève est également accessible par un téléphérique** qui en moins de cinq minutes vous emmène à plus de 1 100 m d'altitude au cœur du Salève. Découvrez alors l'un des plus beaux panoramas des Alpes : Genève, le lac Léman et la chaîne des Alpes majestueuse s'offrent à vous !

L'importance de la qualité du cadre de vie, la nature des enjeux et le refus de laisser se banaliser un territoire unique ont conduit les communes à créer, en 1994, **le Syndicat mixte du Salève** afin de maîtriser le développement urbain qui remontait progressivement vers la cime du massif, et préserver ainsi sa vocation d'espace naturel. Les communes ont décidé de gérer ensemble ce territoire pour mener des projets communs.

Le syndicat a ouvert, en septembre 2007, **la Maison du Salève** dans l'ancienne ferme de Mikerne, datant de 1733. Ce centre d'interprétation et de documentation présente le massif sous tous ses aspects : histoire, patrimoine, nature, sports et loisirs. La même année, il met en œuvre la « charte de développement durable » du Salève visant à concilier la préservation du massif avec l'accroissement de sa fréquentation, avec une vision à trente ans. Cette maison propose une exposition permanente, des expositions temporaires et un programme de visites guidées, sorties et conférences sur les thèmes du patrimoine local et de l'environnement (*cf calendrier des manifestations*).

**Jean-Claude Rey,**  
**vice-président du Syndicat mixte du Salève**



# Le conseil municipal

## Extrait de la séance du Conseil municipal du 12 mai 2016

### Domanialité

**1. Achat de parcelle route de Présilly/chemin de l'École:** cet achat fait partie d'un projet de création d'une voie piétonne entre la route de Présilly et le chemin de l'École.

Section	Numéro	Situation	Superficie achetée	Propriétaire	Prix au m <sup>2</sup>	Coût total
AI	47p	Chef-lieu	0a75	REY Germaine	100€	7500€

**2. Achat de parcelle Grossaz:** cet achat vise à élargir la voie communale et à l'aménager.

Section	Numéro	Situation	Superficie achetée	Propriétaire	Prix au m <sup>2</sup>	Coût total
ZB	170p15	Grossaz	2a59	Indivision DUPONT	1€	259€

**3. Convention d'occupation précaire du logement de l'atelier municipal:** le Conseil autorise Monsieur le Maire à conclure une convention d'occupation précaire entre la commune et un locataire assimilé fonctionnaire afin de lui louer le local pour une année. Le loyer est fixé à 700€.

**4. Convention de mise à disposition de matériel à l'association FOLKA et convention avec le SIDEFAGE:** le Fuzz Festival s'organisera sur la commune cette année. À cette occasion et pour s'assurer de la sécurité de l'évènement, du matériel doit être mis à disposition de l'association. Une convention de mise à disposition sera conclue entre la commune et l'association FOLKA, organisatrice de l'évènement. Par ailleurs, la commune serait l'intermédiaire entre le SIDEFAGE et FOLKA pour la mise à disposition de matériel de tri/recyclage; une convention est également nécessaire.

### Urbanisme

#### 1. Permis de construire

- Mark THOMS : 624, route de Pré Vally, construction de 2 maisons individuelles
- Yacine MIHOUBI : route de Chez Jolliet, construction d'une maison individuelle
- Myriam CHERVAZ : route de Chez Jolliet, construction d'une maison individuelle
- Pascal MOCK : 18, passage de Lamboussy, démolition partielle et reconstruction d'une cave, d'un stockage et d'un garage.

#### 2. Permis d'aménager modificatif

- Indivision REY : route de Chez Jolliet, aménagement de 3 lots : modification du lot 3 et servitudes eaux pluviales.

#### 3. Permis de démolir

- Elisabeth FOUSSIER : l'Agnellu ,démolition d'un bâtiment.

#### 4. Déclarations préalables

- Isabelle MICHELONI : 885, route du Châble, pose d'une clôture
- Aloys RAMBOSSON : 13, chemin de Fernosi, construction d'un abri de jardin
- Caroline SAINTE-CROIX : 73, allée des Chênes, construction d'un abri de jardin.

## RECRUTEMENT POUR LE SERVICE TECHNIQUE EN AOÛT

**Le conseil municipal a décidé de recruter une personne pour le mois d'août afin de seconder les agents techniques.** Cette période est celle des congés annuels mais aussi d'importants travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts.

> **Qualités requises pour cet emploi:** permis de conduire, aptitudes à participer à des travaux d'espaces verts, bâtiment et voirie.

> **Les dossiers de candidature** composés d'une lettre de motivation et d'un CV doivent être transmis à la mairie **au plus tard le 3 juin 2016.**

*RécréA*  
Suite à la convention signée avec RécréA,  
nous vous informons que les dates  
d'inscription pour les vacances d'été  
du 5 juillet au 31 août 2016  
seront le jeudi 16 juin de 16h30 à 19h  
et le samedi 18 juin de 9h30 à 11h30.

### BRUIT DU VOISINAGE

Nous vous rappelons que les bruits excessifs constituent l'une des nuisances portant le plus gravement atteinte à l'environnement et à la qualité de la vie, et qu'il appartient au maire d'assurer la tranquillité publique par des mesures de police appropriées et de préciser en cas de besoins la réglementation générale.

Extraits de l'arrêté 66/2007 prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage : [...] **Les travaux de bricolage ou de jardinage**

**réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore**, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussaileuses, motoculteurs, motobineuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h ;
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

**Les dimanches et jours fériés**, les travaux de bricolage ou de

## LE BUDGET 2016

### LE MOT DU MAIRE

Cette année, **des projets d'envergure vont être amorcés par le Conseil pour le bien de notre commune, notamment l'extension du groupe scolaire pour un montant de 2 500 000 € HT environ et la création d'un pôle de soins de plus de 500 000 € HT.** L'agrandissement de l'école est nécessaire au vu des logements à construire dans les prochaines années et la création d'un pôle de soins est une demande de nombre d'entre vous. D'autres projets aussi importants seront menés, tels que le conventionnement avec Récréa, l'aménagement de trottoirs pour notre sécurité, etc. Dès lors, s'est posée la question du financement.

Le plan de financement que j'ai proposé est clair, **il s'agit d'épargner entre 250 000 à 300 000 € par an d'ici à 2018.** Nous comptons également sur l'aide du département et de l'État à hauteur de 600 000 € pour le financement de ces projets d'intérêt communal.

Par ailleurs, il apparaît tout à fait légitime de faire participer les promoteurs immobiliers créant de nouveaux logements sur la commune qui, de fait, génèrent un besoin en aménagements et équipements publics. C'est ainsi que plusieurs projets urbains partenariaux ont été réalisés par la voie contractuelle ; la participation financière de ces premiers s'élève à 210 000 € étalés entre 2016 et 2019.

Un emprunt d'un million d'euros sur vingt-cinq ans devra également être contracté pour compléter l'autofinancement et les subventions. L'annuité estimée à 54 000 € vous donne l'ampleur de cet emprunt à l'échelle de notre budget, ce qui nous oblige à épargner autant que possible.

**Considérant le manque à gagner des dotations de l'État (60 000 € depuis 2014), nous ne pouvons compenser, c'est pourquoi il m'est apparu nécessaire de proposer une augmentation d'impôt de 2% cette année.** Je ne peux imaginer laisser une telle dette au prochain mandat. Nous devons réduire le montant de l'emprunt en augmentant l'autofinancement. Nous devons aussi assurer notre capacité à rembourser afin de ne pas pénaliser les futurs projets. Globalement, l'augmentation représenterait 12 000 € de gain pour la commune en 2016, soit grossièrement 17,70 € par foyer fiscal.

**Guy Roguet**

Chaque année le Conseil municipal vote le budget pour fin mars 2016. Ce n'est qu'après le vote que la commune et ses services peuvent engager les dépenses approuvées. L'élaboration du budget est préparée par la commission Finance avec l'aide des services administratifs. Il est présenté au Conseil municipal pour vote et acceptation à la majorité des conseillers présents. Ensuite, il est transmis au préfet et à la Chambre régionale des comptes pour contrôle.

Cette année 2016, **le budget total pour la commune est de 7 629 650 €** répartis selon certains principes budgétaires de la finance publique locale, notamment l'équilibre qui oblige à ce que chaque section soit équilibrée : dépenses = recettes.

Le budget rassemble les dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que les dépenses et recettes d'investissement.

**Section de fonctionnement: 1 704 580 €**

**Section d'investissement: 5 925 070 €**

**La section fonctionnement** reflète d'une part toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité, comme les charges générales, de personnel ou financières, et d'autre part toutes les recettes que la collectivité peut percevoir de l'État, des impôts et taxes, des impôts locaux, des fonds genevois.

Depuis le début du mandat, nous avons souhaité limiter les dépenses de fonctionnement car en parallèle les aides de l'État diminuent.

**La section investissement** reflète d'une part toutes les dépenses nécessaires aux investissements de la collectivité comme le remboursement de la dette et les dépenses liées d'équipement (travaux en cours, immobilisations...), et d'autre part toutes les recettes comme les emprunts, les dotations et subventions de l'État, l'autofinancement (solde excédentaire de la section fonctionnement).

Cette année d'importants investissements sont prévus, en particulier la création du pôle de soins et de santé ainsi que l'extension du groupe scolaire.

*Vous trouverez ci-contre les graphiques représentatifs des sections fonctionnement et investissement de notre commune.*

jardinage utilisant les outils ou appareils mentionnés ci-dessus et engendrant des bruits gênants sont **strictement interdits**.

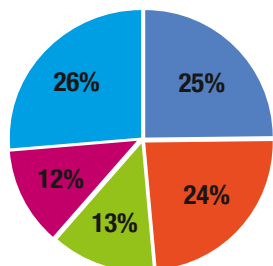
[...] De plus, **toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles**, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h, et toute la journée les dimanches et jours fériés.

[...] **Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

[...] Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

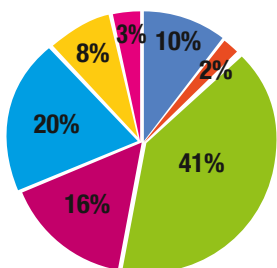
# Vos élus vous informent

## Charges de fonctionnement



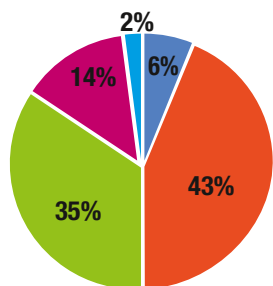
- **Charges générales: 422 990 €**  
Voirie, réseaux, eau et assainissement, électricité, etc.
- **Charges de personnel: 404 700 €**  
Salaires et charges
- **Autres charges: 219 780 €**  
Cotisations retraite, indemnités, CCAS, etc.
- **Charges financières: 208 120 €**  
Intérêts des emprunts
- **Transfert à la section investissement: 449 000 €**  
Excédent 2015

## Recettes d'investissement



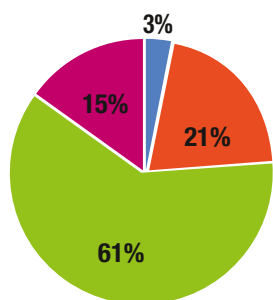
- **Dotations et fonds divers: 614 660 €**  
FCTVA, taxes d'urbanisme, etc.
- **Subventions: 120 940 €**
- **Emprunts et dettes: 2 402 580 €**
- **Opérations d'ordre: 932 010 €**
- **Report investissement 2015: 1 205 900 €**
- **Excédent de fonctionnement: 449 000 €**
- **Produits de cession: 200 000 €**

## Produits de fonctionnement



- **Produits des services: 105 200 €**  
Services périscolaires, locations de la salle, etc.
- **Impôts et taxes: 735 030 €**
- **Dotations et participations: 597 300 €**  
DGF et fonds genevois
- **Autres produits de gestion courante: 232 000 €**  
Revenus des immeubles
- **Résultat reporté 2015: 35 060 €**  
Excédent 2015

## Dépenses d'investissement



- **Remboursement des emprunts: 181 420 €**
- **Immobilisations: 1 232 340 €**
- **Immobilisations en cours: 3 617 130 €**
- **Opérations d'ordre: 894 200 €**

Commission Finances

## LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la victoire de la Seconde Guerre mondiale a pris place autour du Monument aux morts où se sont retrouvés une quarantaine de personnes.

Après la lecture du texte du secrétaire d'État aux Anciens combattants par Michel Sallin, Messieurs André Savigny et Bernard Turpin ont déposé la gerbe de fleurs au pied du monument. La minute de silence

passée, **Monsieur le Maire a pris la parole et a rendu hommage aux personnes qui ont su faire preuve d'acte d'héroïsme: Félix Gruaz, Joseph Perroton, Paul Regard et Ernest Rambosson.** Puis, il a remercié l'assemblée présente, particulièrement les anciens combattants, et a convié tout le monde à partager le verre de l'amitié dans la salle consulaire.

Myriam Grats



## ACCUEIL SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les préinscriptions et inscriptions pour la rentrée scolaire 2016-2017 concernent **la cantine, la garderie et les temps d'activités périscolaires.** Elles auront lieu, auprès de la mairie par courriel, téléphone ou courrier, selon le calendrier ci-dessous :

**1. Les préinscriptions du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015.** Cette première étape est nécessaire à l'évaluation des effectifs et des capacités d'accueil quotidienne. Rappel : les PRÉINSCRIPTIONS NE VALENT PAS LES INSCRIPTIONS.

**2. Les inscriptions, quant à elles, auront lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 29 juillet.**

Les règlements seront à télécharger sur le site de la commune ou à récupérer en mairie.

## PAPIERS D'IDENTITÉ

**N'attendez pas le dernier moment pour établir vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport) !**

Les services de la sous-préfecture de Bonneville nous informent que le délai pour obtenir une carte nationale d'identité est d'environ deux mois, un mois et demi au mieux.



## INTERVENANTS POUR LES TAP

Pour la prochaine rentrée, **la commune est à la recherche d'intervenants pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).**

- > Vous avez une passion et vous voulez la faire découvrir ?
- > Vous êtes disponible de 15h15 à 16h45, un jour ou plus ?
- > Vous appréciez les contacts avec les enfants ?
- > Vous voulez partager votre expérience artistique, sportive, culinaire, etc. ?

**N'hésitez pas à nous contacter !**

# Agenda & associations

TON SANG PEUT SAUVER  
MA VIE ; LE MIEN PEUT  
SAUVER LA TIENNE.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES : BEAUMONT-FEIGÈRES-NEYDENS-PRÉSILLY

Les prochaines collectes de sang auront lieu de 17h à 19h30, les jours suivants :

- mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à Présilly (salle polyvalente),
- mercredi 24 août 2016 à Neydens (salle polyvalente),
- mercredi 16 novembre 2016 à Feigères (salle polyvalente).

Quatre collectes sont organisées chaque année dans les communes de Beaumont, Feigères, Neydens et Présilly.

Si vous souhaitez donner votre sang, vous devez :

- Avoir entre 18 ans et 70 ans,
- Être en bonne santé,
- Avoir un poids égal au moins à 50 kg.
- Pour les nouveaux donneurs : se munir de la carte d'identité.

Le Comité se tient à votre disposition, le jour des collectes, pour tous renseignements complémentaires.

**Contact :** Gérard Mathis

☎ 04 50 49 31 97 - [getc.mathis@gmail.com](mailto:getc.mathis@gmail.com)

## FAMILLES RURALES

### 1/ JEU DE PISTE FAMILIAL

Ouvert à tous et accessible dès 4 ans, partez à la découverte de la nature, de l'eau, et d'une ferme, tout au long d'une marche ludique et conviviale. Venez jouer, marcher, ou tout simplement nous retrouver pour le repas de midi. Départ et inscription devant la salle polyvalente entre 10h et 11h. Restauration à partir de midi. **Réservez votre dimanche 18 septembre dès à présent ! Contact :** Martine Savigny ☎ 04 50 35 12 28 et Philippe Orsat : [philippe.orsat@wanadoo.fr](mailto:philippe.orsat@wanadoo.fr)  
Entrée gratuite et petite buvette à votre disposition.

### 2/ PÉTANQUE

**Dès le 14 mai**, tous les vendredis de 16h à 19h au terrain de boules Agorespace, près de la mairie. Notez dès maintenant ce rendez-vous sportif et convivial avec Jean-Yves Folny au ☎ 07 71 28 29 35.



### 3/ THÉÂTRE ENFANTS

**Le samedi 4 juin à 18h30 et le dimanche 5 à 17h**, la troupe des petites FOUgères (8 enfants de 10 à 16 ans) se produira sur la scène de la salle polyvalente de Feigères pour leurs pièces de théâtre de fin d'année.



**Cette année au programme nous aurons deux pièces.** L'une de Georges Feydeau, *Par la fenêtre*, interprétée par un duo de comédiens. La seconde pièce d'Angélique Sully, *La Télé en folie*, qui vous fera voyager dans votre quotidien télévisuel. Venez regarder la télé au théâtre et redécouvrir Feydeau. On vous attend nombreux.

**Éric Declercq, le professeur**



## CALENDRIER 2016 DES MANIFESTATIONS SPORTIVES SUR LE MASSIF DU SALÈVE

DATE	NOM DE L'ÉVÈNEMENT	LIEUX	ORGANISATEUR	TYPE D'ÉVÈNEMENT	CONTACT
Vendredi 17 juin	26 <sup>ème</sup> Rallye national des Bornes	Sommet du Salève	ASA 74	Course automobile	<a href="http://www.asa74.com">www.asa74.com</a> <a href="mailto:frirej@free.fr">frirej@free.fr</a>
Dimanche 5 juin	Les Escapades du Salève	Cruseilles - le Salève	Club Omnisport de Cruseilles	Marche nordique	<a href="mailto:contact@sport-cruseilles.com">contact@sport-cruseilles.com</a>
Samedi 12 juillet	La Salève - Bornes - Glières	Le Salève	Alter'Alpa	Cyclo sportive	<a href="mailto:accueil@alteralpatourisme.com">accueil@alteralpatourisme.com</a>
Dimanche 19 juillet (à confirmer)	Fête de la Thuile	Alpage de la Thuile	Montagne et Découverte	Fête	<a href="mailto:pucesauxoreilles@gmail.com">pucesauxoreilles@gmail.com</a>
Samedi 22 août (à confirmer)	The Road again	Archamps-Bléchein	Rodrider	VTT de descente	<a href="mailto:matthieu@rodrider.fr">matthieu@rodrider.fr</a>
Dimanche 4 septembre	Mont Salève en marche	La Croisette	Syndicat mixte du Salève	Randonnée pédestre, VTT, cyclisme...	<a href="mailto:info@syndicat-mixte-dusaleve.fr">info@syndicat-mixte-dusaleve.fr</a>
Samedi 15 septembre	Course d'orientation du Club CO CERN	Les Terrasses de Genève	Club CO CERN	Course d'orientation	<a href="mailto:bernhard.wehrlehallen@unige.ch">bernhard.wehrlehallen@unige.ch</a>
Dimanche 18 septembre	La Transfrontalière	Le Salève	Vitam	Cyclo sportive et fête	<a href="mailto:remi.charles@migros.fr">remi.charles@migros.fr</a> <a href="mailto:ds.dndames@gmail.com">ds.dndames@gmail.com</a>
Dimanche 25 septembre (à confirmer)	Montailloux VTT Salève	Le Salève	Montailloux VTT Club	VTT	<a href="http://www.montailloux.fr">www.montailloux.fr</a> <a href="mailto:president@montailloux.fr">president@montailloux.fr</a>
Samedi 5 novembre	Course d'orientation du Club CO CERN Coupe genevoise	Pomier	Club CO CERN	Course d'orientation	<a href="mailto:bernhard.wehrlehallen@unige.ch">bernhard.wehrlehallen@unige.ch</a>

# Agenda & associations

## L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL DU GENEVOIS

L'association Arc-en-Ciel du Genevois organise **sa grande braderie de vêtements le samedi 2 juillet de 8h à 16h** sur le parking de l'association (face à l'Arande) à Saint-Julien. Venez nombreux !



Arc-en-Ciel est une association qui vient en aide aux personnes les plus démunies du canton. Elle récupère et vend vêtements, chaussures, valises, jouets, bric-à-brac à prix imbattables tous les samedis matin de 8h à 12h au local situé 2A avenue Louis-Armand à Saint-Julien (ouvert à tous).

## LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Elle aura lieu **le samedi 2 juillet de 10h à 12h30**. Les petits et grands pourront participer à différents jeux de kermesse dans la cour de l'école si la météo le permet ou dans la salle polyvalente en cas d'intempéries. Certains animateurs des TAP présenteront des travaux réalisés au cours de l'année. Suite à toutes ces activités, vous pourrez vous désaltérer ou manger au stand buvette/repas proposé par le Sou des écoles.



## LE TENNIS CLUB DE FEIGÈRES

**Le Tennis club organise les Rencontres amicales le samedi 18 juin 2016.** Adhérents ou non, amateurs, débutants ou joueurs confirmés, petits ou grands, cette journée est ouverte à tous. Vous trouverez du matériel (balles et raquette) à votre disposition. Rendez-vous sur les deux courts de tennis de Feigères dès 9h. Vos gâteaux et salades sont bienvenus pour accompagner le barbecue. L'apéro vous est offert par le club de tennis. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de s'inscrire comme membre du club sur place. Nous vous espérons nombreux pour cette journée conviviale et ensoleillée !

## ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à **Emily**,  
née le 6 avril au foyer de Claire et Michael Napper.  
**Toutes nos félicitations**

## JUIN - JUILLET 2016 LES DATES À RETENIR

- 02** JEUDI 2 JUIN  
CONSEIL MUNICIPAL
- 04** SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN  
THÉÂTRE DES ENFANTS
- 05** DIMANCHE 5 JUIN  
VÉLO CLUB : 41<sup>ème</sup> PRIX DE FEIGÈRES
- 18** SAMEDI 18 JUIN  
RENCONTRES AMICALES DU TENNIS CLUB
- 25** SAMEDI 25 JUIN  
FUZZ FESTIVAL
- 02** SAMEDI 2 JUILLET  
FÊTE DE L'ÉCOLE
- 07** JEUDI 7 JUILLET  
CONSEIL MUNICIPAL
- 09** SAMEDI 9 JUILLET  
FEIGÈRES EN FÊTE

## COLLECTE ALIMENTAIRE ORGANISÉE PAR L'ALFAA-GHS

Comme chaque année à la même époque, l'Association de lutte contre la faim de l'Agglomération annemassienne et du Genevois haut-savoyard organise en collaboration avec la Banque alimentaire une collecte sur le territoire de la CCG. Toutes les denrées collectées seront réservées aux familles les plus démunies de notre secteur.

**La collecte aura lieu à l'entrée des supermarchés le vendredi 27 mai et le samedi 28 mai.**

L'équipe de l'ALFAA-GHS vous remercie pour votre soutien.

*Jean Berthet*



## Mairie de Feigères

152, chemin des Poses-du-Bois  
BP 30612 - 74166 Feigères Cedex

Tél. **04 50 49 24 60** [www.feigeres74.fr](http://www.feigeres74.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h  
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :

Guy Roguet

Rédacteur en chef :

Laurent Vanderschaeghe



Certifié PEFC

Ce produit est issu  
de forêts gérées  
durablement et de  
sources contrôlées.

PEFC  
10-31-2949

pefc-france.org